

## LES RÉUNIONS DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

L'objectif de ces réunions en ligne, dont la première a été organisée le 9 décembre 2022 de 17h à 18h est de **partager entre bénévoles les apprentissages issus des actions réalisées**, afin d'apprendre collectivement à partir des succès et des échecs des expériences de chacun et chacune.

### Présentation de la démarche

Le fait de partager ses expériences en présentant ses bonnes pratiques, ses solutions et conseils s'inscrit dans une démarche appelée « **capitalisation** ». La capitalisation consiste à identifier, analyser et expliciter le savoir acquis lors d'une expérience pour que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser, l'adapter pour leurs propres actions, et ne reproduisent pas les mêmes erreurs.

Les ONG y recourent de plus en plus pour répondre à des exigences professionnelles, de redevabilité vis-à-vis de leurs donateurs, bailleurs de fonds et également pour valoriser leurs interventions.

### Mise en place au sein du réseau bénévole

Au sein du réseau bénévole, l'objectif est de faire en sorte que vos connaissances et savoir-faire soient partagés à d'autres bénévoles.

Cette démarche implique de passer par un processus d'autocritique et de s'ouvrir aux suggestions et opinions que l'échange peut entraîner. L'idée est de faire en sorte de partager aux bénévoles intéressés une diversité de positionnements, des points de vue et de perceptions pour que chacun et chacune puisse utiliser le fruit de ces échanges dans leurs actions ou expériences.

### Quels outils ?

Organisation d'une réunion par trimestre environ. Après chaque réunion, seront mis à disposition : la vidéo de rediffusion de la réunion et une fiche pratique sur la thématique.

Cela doit permettre aux groupes de bénévoles de mettre en avant la valeur ajoutée de leur action ou de partager leurs conseils à l'ensemble des groupes.

### Quelles étapes ?

Voici les étapes qui seront suivies avant chaque réunion.

Etape 1 - Identification de la thématique : à partir de réponses à des questionnaires.

Etape 2 - Identification des actions bénévoles présentées : sélection des expériences ou actions à présenter et en dégager les spécificités : ce qu'on a appris, ce qu'on estime être une bonne pratique à partager, les conseils qu'on souhaite donner (par exemple si quelque chose n'a pas fonctionné, quelles modifications on a apporté pour améliorer nos pratiques).

Etape 2 - Description des expériences : lors des réunions, les bénévoles intervenants décrivent leur expérience (ou action) en mettant en avant certains aspects pratiques, les résultats atteints, mais aussi les effets inattendus. Elle aborde également les difficultés, les contraintes et les obstacles rencontrés. La description de l'action se prépare à partir d'un document envoyé en amont.

Etape 3 - Analyse de l'expérience : Elle permet de passer de la description à l'identification des éléments d'apprentissage, et se déroule à la fois dans l'échange (pendant la réunion) et dans la diffusion de l'information (après la réunion).

En conclusion, la capitalisation d'expérience constitue un recueil des bonnes (ou mauvaises!) pratiques pouvant être adaptées au cas par cas, en fonction des différents types de projets ou actions. Elle est principalement destinée aux bénévoles, afin de créer une base de connaissances partageables.